

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFR POUR 2020 - (N° 3074)

AMENDEMENT

N ° CF293

présenté par

M. Guy Bricout, M. Vercamer, M. Warsmann, M. Naegelen, M. Lagarde, M. Benoit,
M. Zumkeller, M. Meyer Habib et M. Morel-À-L'Huissier

ARTICLE 7

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.